



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 38104

Texte de la question

M Gautier Audinot appelle l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur l'inquiétude des associations des enseignants d'activités technologiques. Ces derniers estiment que malgré les actions entreprises par le Gouvernement, la qualité de l'enseignement technologique demeure faible pour assurer une place compétitive à la France, face à l'horizon 1992. De même, ils s'inquiètent des disparitions de postes des professeurs MT/technologie en école normale, alors qu'il s'avère nécessaire de faire étudier cette matière dès le plus jeune âge. Enfin, les associations d'enseignants d'activités technologiques souhaitent une amélioration de leurs crédits de fonctionnement et de maintenance, amélioration qui permettrait de ne plus se tourner systématiquement vers les familles même modestes, pour subvenir aux besoins matériels de cet enseignement. Conscient des efforts faits par le Gouvernement pour l'enseignement des matières technologiques, il lui demande son avis sur les inquiétudes des associations précitées et des mesures complémentaires qu'il compte prendre afin que cet enseignement soit compétitif, performant et évolutif.

Données clés

Auteur : [M. Audinot Gautier](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38104

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1234